

Diffusion

JOURNAL MUNICIPAL

VOL. 43 NO.1 JUILLET 2024



**Place à l'été
et toutes ses
activités !**

05

Le Bureau citoyen,
un guichet unique
vers les services
municipaux

10-11

La Ville en action
pour le succès de
la filière batterie
municipaux

MOT DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes, Chers citoyens,

C'est avec une grande fierté que je m'adresse à vous dans ce numéro estival de notre journal municipal. À sa lecture, vous pourrez constater que votre conseil municipal et toute l'équipe de la Ville ne ménagent aucun effort pour transformer les projets en actions concrètes et contribuer ainsi à l'enrichissement du milieu de vie bécancourois.

La participation citoyenne demeure au cœur de notre engagement municipal et pour cette raison, nous avons entrepris plusieurs initiatives pour encourager votre participation active; séances d'information, consultations publiques, plateformes numériques sont autant de moyens par lesquels nous cherchons à entendre vos voix et à intégrer vos idées. Le *Plan d'engagement citoyen* adopté en mars s'ajoute à ces initiatives et en voici les grandes lignes :

- Nouvelle orientation donnée au Service à la communauté – Celle-ci se traduit notamment par une majoration du budget pour les projets spéciaux, une relation plus étroite avec les organismes du territoire, une offre bonifiée d'activités sportives, culturelles et communautaires, une plus grande mise en valeur de l'implication par le biais d'activités de reconnaissance civique et d'hommage au bénévolat.
- Mise en place du Bureau citoyen qui se veut un guichet unique vers les services municipaux avec comme objectif prioritaire de se rapprocher des citoyens.
- Tenue de séances d'information présentant les grandes actions de la Ville dans le cadre de la croissance de Bécancour (sécurité, logements, transport, environnement, services de proximité, etc.).
- Tenue d'un café-causerie dans chacun des secteurs afin de partager les informations sur les développements à venir et recueillir les préoccupations et les suggestions.



Toutes ces initiatives nous mèneront ultimement à l'adoption d'une politique de participation citoyenne et à un plan stratégique 2035. En prenant en compte les besoins que vous nous exprimez et les défis que nous devons collectivement relever, chaque décision est prise dans l'intérêt de la municipalité, pour l'ensemble de la population. Ainsi, nous tenons à vous remercier pour votre participation active. Votre contribution enrichit nos décisions et façonne l'avenir de notre ville de manière positive et inclusive.

L'été est déjà bien installé et avec lui viennent une multitude d'activités qui animeront notre été. Culture, plein air, activités familiales, circuits agrotouristiques et industriels, il y en a pour tous les goûts ! Je tiens à remercier les organismes récréotouristiques de notre territoire, leurs précieux bénévoles ainsi que l'équipe de Tourisme Bécancour qui nous permettent de bénéficier d'une offre riche et variée. Soyons des ambassadeurs et ambassadrices en contribuant au rayonnement de cette offre touristique !

Je vous souhaite un été rempli de rires, de soleil et de découvertes ou de redécouvertes bécancouroises. Au plaisir de vous croiser lors d'une prochaine rencontre citoyenne ou au détour d'une activité estivale.

Votre mairesse,

Lucie Allard
Mairesse de Bécancour
lallard@ville.becancour.qc.ca

NOS CONSEILLERS

Mme Jasmine Hébert
jhebert@ville.becancour.qc.ca
M. Guillaume Carignan
gcarignan@ville.becancour.qc.ca
M. Pierre Moras
pmoras@ville.becancour.qc.ca

Mme Annie Gauthier
agauthier@ville.becancour.qc.ca
M. Marion Lamothe
mlamothe@ville.becancour.qc.ca
M. Pascal Doucet
pdoucet@ville.becancour.qc.ca

Séances
ordinaires
de 2024

19

AOÛT 19 h

09

SEPT. 19 h

07

OCT. 19 h

04

NOV. 19 h

02

DÉC. 19 h

02

Retour sur le rapport de la mairesse 2023

Le rapport de la mairesse sur les états financiers de la Ville de Bécancour a été présenté en juin dernier. Ce bilan rapporte les principaux faits saillants du rapport financier 2023.

La dernière année a été marquée par des avancées significatives dans plusieurs domaines. La Ville de Bécancour a mis en oeuvre des projets d'infrastructures essentiels, lancé des initiatives de développement durable et renforcé ses services publics pour mieux répondre aux besoins de la population.

« Parmi les réalisations de cette année, je suis particulièrement fière de la création de nouveaux parcs et d'espaces verts, du prolongement de notre réseau cyclable et de la réfection d'infrastructures routières, d'aqueduc et d'égout. Ces investissements contribuent à faire de notre ville un milieu de vie dynamique, inspirant et accueillant. Nous avons également réussi à accroître de façon significative les aides financières disponibles pour la Ville, ce qui a joué un rôle clé dans la réalisation de nos objectifs et dans l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens. »
- Lucie Allard, mairesse de Bécancour

Rappelons que le conseil municipal souhaite que la croissance importante de Bécancour se concrétise de façon humaine et durable et qu'elle se réalise aux bénéfices des Bécancouroises et Bécancourois.

Bref résumé

L'exercice financier 2023 de la Ville s'est terminé par un **excédent de fonctionnement de 3 950 287 \$** résultant de revenus totalisant 43 653 835 \$, comparativement à des charges de fonctionnement et conciliations de 39 703 548 \$.

03



Écart des revenus expliqué

| | |
|------------|--------------------------------|
| 2,8 M\$ | Droits de mutation immobilière |
| 600 000 \$ | Vente de terrains (parc PME) |
| 400 000 \$ | Taxes foncières générales |
| 398 000 \$ | Revenus d'intérêt |

Adoption d'une nouvelle Politique de gestion de la dette

Cette Politique se veut un outil qui s'ajustera à la croissance constatée et aux risques de décroissance reliée au secteur industriel. Plusieurs mesures sont proposées à cet effet, dont le contrôle des dépenses de fonctionnement, une bonification de la part de paiement comptant pour les immobilisations, une aide financière aux développements des infrastructures, etc.

Bon à savoir !
Les subventions liées aux projets en immobilisation ont augmenté de près de 300 % de 2022 à 2023.



Le rapport complet est disponible au becancour.net dans la section *Finances*.



Pour bâtir et coconstruire ensemble

La Ville de Bécancour connaît une croissance maintenant bien amorcée sur l'ensemble du territoire et pour le conseil municipal, il était primordial d'informer les citoyen·nes sur les développements à venir, mais surtout de les impliquer dans une démarche qui vise à coconstruire avec eux une vision sectorielle des milieux de vie. C'est dans ce contexte que la Ville a tenu, ce printemps, des séances d'information et des cafés-causeries.

D'abord, deux séances d'information se sont tenues le 11 avril, soit une en matinée à l'église multifonctionnelle de Bécancour et une en soirée au Faubourg Mont-Bénilde. Au total, une centaine de personnes ont participé à ces rencontres, qui se voulaient une occasion de connaître la vision du conseil municipal face au développement, en plus de pouvoir prendre connaissance de la façon dont la Ville se prépare à cette croissance, notamment en prenant de front sept défis qui y sont liés : main-d'œuvre et formation, sécurité, logements et développements résidentiels, environnement, services de proximité, milieu de vie, ainsi que retombées économiques dans la région.

Des cafés-causeries réussis

Les 11 mai, 25 mai et 15 juin, des cafés-causeries se sont tenus dans les secteurs de Gentilly, Sainte-Angèle et Sainte-Gertrude. Ces rencontres ont permis aux citoyen·nes de chaque secteur d'être au fait des stades projetés de croissance de la ville et des développements à venir dans leur quartier. Des ateliers participatifs étaient aussi proposés, l'un concernant davantage les caractéristiques distinctives du secteur et l'autre touchant différentes thématiques reliées au milieu de vie.

Les cafés-causeries ont permis aux participants d'émettre leur opinion sur les éléments qui feraient le succès des projets domiciliaires et faire valoir leurs besoins en termes d'infrastructures, de services de proximité, d'activités sportives ou socioculturelles, etc.

Les informations relatives à la démarche de participation citoyenne sont disponibles au becancour.net dans la section **Participation citoyenne**.

Prochaines étapes

Au terme des cafés-causeries, la Ville rédigera une *Trousse du promoteur*, qui inclura notamment les informations partagées par la population ainsi que leur vision et leurs préoccupations. Cet outil servira de cadre aux promoteurs intéressés par Bécancour, afin que leur projet réponde aux attentes des résidents.

De plus, l'un des résultats attendus de la démarche est l'élaboration d'une Politique de participation citoyenne, qui sera rédigée et adoptée vers la fin de l'année.



Les secteurs de Saint-Grégoire, Bécancour et Précieux-Sang seront visités cet automne. **Surveillez nos différentes publications pour connaître les dates et vous y inscrire !**



Le Bureau citoyen, un guichet unique vers les services municipaux

La Ville de Bécancour a lancé son Bureau citoyen, un nouveau mécanisme permettant de mieux répondre aux besoins de la population, en plus de faciliter la communication entre la Ville et ses résidents. Cette initiative, qui vise à fournir un service efficace, transparent et accessible aux Bécancourois-es, s'inscrit dans la continuité du *Plan d'engagement citoyen* lancé en mars dernier. Cet outil est un véritable guichet unique vers les services municipaux qui permet aussi aux résidents de coconstruire Bécancour avec l'équipe municipale grâce à leurs commentaires et leurs suggestions.

Avec l'amélioration du processus de traitement des demandes citoyennes que permet la mise sur pied du Bureau citoyen, la Ville de Bécancour sera désormais en mesure de répondre plus efficacement aux requêtes, questions et commentaires des gens concernant les services municipaux.

Le Bureau citoyen est accessible à tous en offrant un service en personne, par téléphone ou en ligne, via la section Bureau citoyen du becancour.net (onglet *Citoyens*).

Que puis-je faire sur la page du Bureau citoyen ?



Réaliser une requête



Faire une demande de renseignement



Compléter une demande de permis ou une déclaration de travaux



M'inscrire aux activités



Consulter le rôle d'évaluation



Accéder aux avis publics



Faire une recherche sur la carte interactive

Et plus encore !

PSITT !

N'oubliez pas de vérifier régulièrement vos courriels indésirables. Il se peut que notre réponse à votre question s'y trouve !

Nouveau Plan d'urbanisme humain et durable



Le conseil municipal de la Ville de Bécancour a adopté son nouveau Plan d'urbanisme. L'orientation pour cette nouvelle édition est claire : mettre en valeur l'identité bécancouroise et privilégier une croissance humaine et durable qui contribuera à la création de milieux de vie inspirants.

La dernière version complète du Plan d'urbanisme datant de 1991, cette refonte devenait essentielle. Les travaux en ce sens ont été amorcés à l'automne 2022 et une démarche participative, incluant des consultations publiques (en présence et en ligne), a démarré au printemps 2023. De nombreux documents et études ont aussi soutenu l'aménagement et la planification territoriale.

La vision de la Ville pour la refonte de ce document essentiel repose sur **trois valeurs principales** :



Milieu de vie inspirant



Développement durable



Communauté dynamique

Qu'est-ce qu'un plan d'urbanisme ?

Il s'agit d'un outil structurant de planification qui sert à prévoir le développement de la ville au cours des prochaines années et qui guidera la prise de décision quant à l'aménagement du territoire.

6 grands objectifs

1. Créer des milieux de vie vivants, mixtes et diversifiés
2. Planifier un développement plus vert et résilient aux changements climatiques et à l'environnement
3. Rendre la mobilité durable plus accessible et sécuritaire
4. Mettre en valeur le patrimoine et les attraits du territoire
5. Favoriser une agriculture dynamique et de proximité
6. Bonifier les services publics à la population

Le nouveau Plan d'urbanisme est disponible au becancour.net. Consultez-le dès maintenant !



Un Plan directeur des parcs et espaces verts pour une planification optimale de ces lieux

Bécancour connaît une croissance importante depuis la dernière décennie et prévoit voir son développement s'accélérer dans la prochaine. C'est dans ce contexte et avec un désir de planification optimale que la Ville se dote d'un *Plan directeur des parcs et espaces verts*, qui se veut un guide de référence pour planifier adéquatement les interventions et investissements dans ces lieux, autant ceux existants que les futurs.

Non seulement cet outil dresse l'état des lieux, des équipements et des installations, il permet également d'identifier et d'établir la priorité des interventions à mettre en œuvre pour entretenir et améliorer les parcs afin d'orienter les investissements et les priorités sur un horizon de dix ans.

Quatre grandes orientations

1. Offrir des parcs agréables et sécuritaires pour tous avec des aménagements de qualité
2. Favoriser l'entretien efficace et continu des parcs et des installations
3. Desservir équitablement les six secteurs de la ville
4. Accroître l'accessibilité aux parcs

Exemples d'actions prévues

- Augmentation de la canopée et de la biodiversité dans les parcs
- Aménagement de sentiers
- Utilisation de matériaux durables et à faible impact écologique
- Optimisation des activités des parcs et espaces verts durant les quatre saisons
- Diversification et répartition sur le territoire des équipements et installations
- Réaménagement de certains espaces pour favoriser l'accessibilité universelle

Quatre nouveaux parcs sur le territoire

Au cours des derniers mois, la Ville de Bécancour a inauguré quatre nouveaux parcs. Avez-vous eu la chance de les utiliser ?



Saint-Grégoire :

Proximité du Centre culturel Larochelle et du terrain de balle-molle

Sainte-Grétrade :

Secteur des rues des Bouleaux, des Cèdres et de l'avenue des Cormiers



Bécancour :

Angle des avenues Thibeault et Laurier



Saint-Grégoire :

Angle des rues Dupuis et Robert

Changement pour la diffusion des avis publics

À compter du 15 juillet 2024, tous les avis publics, sauf les avis publics relatifs aux ventes par défaut de paiement de taxes et aux appels d'offres publics, seront uniquement publiés sur le **site Internet de la Ville de Bécancour** et sur le **babillard** situé dans l'entrée de l'hôtel de ville.

Soyez à l'affût !

Pour rester à l'affût des avis publics publiés par la Ville, il est possible de vous inscrire à l'infolettre. Pour ce faire, vous pouvez :

1. Dans le bas de la page d'accueil (zone en gris foncé), dans la section Infolettre, inscrire votre courriel dans la zone de texte blanche et cliquer sur le bouton « S'inscrire ».
2. Si vous possédez un compte, vous pouvez vous connecter à votre compte et, dans la section « Préférences », cocher toutes les publications que vous désirez recevoir, dont les avis publics, et cliquer sur le bouton « Enregistrer mes préférences ».

Si vous ne souhaitez pas vous inscrire à l'infolettre, vous pourrez tout de même consulter les avis publics au **becancour.net**. Voici deux façons d'y accéder rapidement :

1. Sur la page d'accueil, dans la section « Accès rapide », cliquer sur le bouton « Avis publics » et sélectionner l'avis que vous souhaitez consulter.
2. Sur la page d'accueil, dans l'onglet « Citoyens », cliquer sur « Avis publics » et sélectionner l'avis que vous souhaitez consulter.



Où trouver nos offres d'emplois ?



becancour.net (section *Offres d'emplois*)



facebook.com/villebecancour



ca.linkedin.com/company/ville-de-b-cancour

Compte de taxes municipales

Aide-mémoire des dates d'échéance

3^e versement : 12 août 2024

4^e versement : 28 octobre 2024





Bécancour se dote d'une Politique familiale ambitieuse

C'est en mai dernier que le conseil municipal a présenté la nouvelle mouture de sa Politique familiale. En renouvelant ce document phare, la Ville réitère sa volonté de placer les familles au cœur de ses préoccupations et de ses décisions en se dotant d'une ambition qui contribuera à bonifier leur qualité de vie, en favorisant notamment leur épanouissement et leur bien-être.

Vous pouvez consulter la Politique familiale et le plan d'action qui en découle au becancour.net ainsi qu'en version imprimée dans les six bibliothèques municipales.

La Ville de Bécancour tient à remercier le comité de pilotage qui s'est investi dans la démarche, en plus des différents partenaires impliqués.



Installation de compteurs d'eau à des fins statistiques

PROPRIÉTAIRES VOLONTAIRES RECHERCHÉS



Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la Ville de Bécancour recherche 60 propriétaires résidentiels (unifamiliale, jumelée, multifamiliale) intéressés à obtenir un compteur d'eau gratuitement, et ce, à des fins statistiques. L'objectif est d'établir un portrait juste de la consommation d'eau sur le territoire bécancourois, établir son coût de production réel et ainsi optimiser son utilisation.

Les données extraites du compteur serviront uniquement à des fins statistiques et le compte de taxes municipales des résidences participantes ne sera nullement touché par cette initiative. La Ville assure que les informations recueillies seront traitées de façon neutre et en toute confidentialité.

Envie de compter l'eau avec nous ? Détails et formulaire au becancour.net dans la section *Eau potable* (onglet *Environnement*). **La date limite pour s'inscrire est le 30 août 2024.**

L'achat local a la cote

Forte du succès obtenu à l'automne 2023, la Ville de Bécancour a proposé à nouveau ce printemps la campagne *J'achète Bécancour*, un programme favorisant l'achat local par le biais d'une carte d'achat Hello. Les Bécancourois-es ont répondu avec enthousiasme, si bien que les forfaits ont trouvé preneur en quelques jours seulement !



Grâce à cette campagne printanière, c'est une somme de 20 000 \$ qui a été versée par la Ville directement dans les commerces participants de Bécancour.



PSITT !

Cet automne, la campagne sera de retour. Surveillez nos publications pour pouvoir en profiter...juste à temps pour la période des Fêtes !



La Ville en action pour le succès de la filière batterie

Bilan positif de la collaboration entre la SPIPB et la Ville de Bécancour

Après plus d'une année passée à travailler à la croissance humaine et durable du territoire et ponctuée d'annonces d'acquisitions et d'initiatives porteuses en matière de développement économique régional, la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) et la Ville de Bécancour ont démontré plus que jamais une approche de collaboration et l'importance du rôle qu'elles jouent dans l'établissement d'un pôle de développement prometteur axé sur la décarbonation et les technologies vertes. Les deux organisations ont tracé un bilan positif de leur collaboration et des actions réalisées au cours de la dernière année, sans compter que 2024 est certainement l'année de réalisation des piliers du succès de la filière batterie.

Entente de collaboration pour la réduction et la valorisation des résidus industriels

Une importante entente de collaboration, d'une durée de trois ans, a été adoptée entre la Cité de l'innovation circulaire et durable et la Ville de Bécancour, la Vallée de la transition énergétique (VTÉ) et la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB). Cette entente permet de travailler activement à la réduction et la valorisation des résidus industriels des usines sur le territoire en misant sur l'expertise de la Cité de l'innovation circulaire et durable propulsée par la Corporation de développement économique de Victoriaville et sa région (CDEV).

Un rendez-vous économique populaire et apprécié

En janvier dernier, plus de 260 gens d'affaires, provenant tant des milieux industriels, manufacturiers et de services, se sont réunis à l'Auberge Godefroy pour participer au rendez-vous économique « Place aux grands projets ». C'était une occasion pour les fournisseurs de mieux connaître les besoins à venir des entreprises de la filière batterie ainsi que ceux des entreprises ayant de grands projets de développement sur le territoire du parc industriel et portuaire de Bécancour. Cet événement a été couronné de succès !

Signature d'un accord entre Bécancour et la Communauté urbaine de Dunkerque

La Ville de Bécancour et la Communauté urbaine de Dunkerque, en France, ont signé un accord qui vise à renforcer la coopération entre les deux communautés quant à l'implantation de la filière batterie sur leur territoire respectif. L'accord de coopération prévoit des actions pour accompagner le développement industriel, favoriser l'émergence d'initiatives d'attractivité des territoires pour les travailleurs liés au secteur de la batterie et de la transition énergétique et renforcer la qualité de vie.





Partenariat avec Verkor pour la formation de la main-d'œuvre

La Ville de Bécancour, le Consortium Formation-Énergie Mauricie-Centre-du-Québec (Consortium MCQ) et l'entreprise française Verkor, chef de file de l'École de la Batterie, ont signé une entente sur la formation de la main-d'œuvre en lien avec le développement des filières batteries tant à Bécancour que dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France, en France. Ce partenariat conduira également à accroître la mobilité étudiante entre les deux territoires et contribuera au partage des bonnes pratiques.

Une série balado pour raconter l'histoire de Bécancour et son développement industriel

Pour raconter les quatre grandes révolutions à l'origine de la création, du développement et de la transformation de Bécancour, vaisseau amiral de la filière batterie, la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB), en partenariat avec la Ville de Bécancour, a lancé au printemps une série balado intitulée *Bécancour, raconte-moi l'énergie d'ici*.

Les épisodes de la série permettent d'entendre M. Maurice Richard, ex-maire de Bécancour (1979-1985 et 1995-2012), ex-député de Nicolet-Yamaska (1985-1994) et ex-président-directeur général de la SPIPB (2012-2022); M. Jean-Guy Dubois, ex-maire de Bécancour (1986-1995 et 2013-2021); Mme Lucie Allard, actuelle mairesse de Bécancour; et M. Donald Olivier, actuel président-directeur général de la SPIPB.



Écoutez les épisodes disponibles dès maintenant sur le site fbbecancour.com/fr/balado

Bécancour Raconte-moi l'énergie d'ici

Lucie Allard

Donald Olivier

Épisode 4

La révolution énergétique



pôle positif,
énergie nouvelle.
bécancour
filière batterie

fbbecancour.com



Nouveautés majeures pour le Service de sécurité incendie

Le 3 juin, la Ville de Bécancour a annoncé deux importantes nouveautés concernant son Service de sécurité incendie : l'embauche d'une équipe de huit pompiers à temps régulier et l'acquisition d'un camion-échelle. Ces deux ajouts permettront d'atteindre de nombreux objectifs, dont l'amélioration de la réponse au Schéma de couverture de risque, le guide visant à assurer la sécurité incendie sur l'ensemble du territoire. De plus, cette grande réorganisation vise à assurer autant la sécurité des pompiers que celle de la population, une priorité pour le conseil municipal.



Le renforcement de l'équipe fait suite à deux études réalisées pour l'optimisation du Service de sécurité incendie de la Ville de Bécancour. Soulignons que la caserne centrale, fonctionnelle depuis 2014, avait été conçue pour recevoir ces pompiers.

L'achat d'un camion-échelle, le premier dans la flotte de véhicules d'urgence de Bécancour, était sur la table depuis quelques années. Dans le contexte actuel, il devenait nécessaire d'investir pour que Bécancour ait son propre appareil d'élévation étant donné que les pompiers bécancourais réalisent annuellement de nombreux sauvetages en hauteur, que ce soit dans des habitations multilogements, des usines ou dans des bâtiments agricoles, par exemple.

Surveillez la Maison de Boucanours

Cette unité d'intervention mobile se promènera sur le territoire de Bécancour à quelques reprises cet été pour prendre part à différents événements familiaux. La Maison de Boucanours permet aux préventionnistes de la Ville de Bécancour de conseiller, d'éduquer et de sensibiliser la population aux dangers reliés aux incendies.



Refonte du Plan municipal de sécurité civile



Saviez-vous qu'au cours des derniers mois, la Ville de Bécancour a procédé à la refonte de son Plan municipal de sécurité civile (PMSC) ? Cet outil donne notamment les grands axes de gestion des mesures d'urgence qu'entend prendre la Ville lors d'un incident sur son territoire. Cela inclut tous les risques possibles auxquels Bécancour peut être exposé, que ce soit en lien avec les industries, les matières dangereuses, les inondations, les vents violents, les incendies, etc. Il s'agit d'un document en constante évolution, en raison de tous les changements qui peuvent survenir.



MOBILITÉ DURABLE



Le comité A30 s'est doté d'un logo, car les organismes y siégeant souhaitent maintenir cet arrimage serré sur le long terme.

Quoi de neuf sur nos routes ?

Autoroute 30

Le comité multipartenaire, mis sur pied à l'automne dernier pour favoriser la concertation et la collaboration entre tous les organismes touchés par les enjeux de transport dans le secteur de l'autoroute 30 à Bécancour, est très actif.

Des actions communes ont découlé du comité, notamment la tenue d'opérations de sensibilisation par la Sûreté du Québec et Contrôle routier Québec, la mise en place de radars pédagogiques, l'envoi d'un avis aux camionneurs rappelant les bonnes pratiques et une rencontre de sensibilisation à la sécurité routière avec l'ensemble des entreprises du parc industriel et portuaire. D'autres mesures sont également en préparation. Tous les partenaires travaillent ensemble dans un but commun : assurer la sécurité dans le secteur.

Concernant la voie de desserte prolongée par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB), les travaux de la phase 1 vont bon train. L'aménagement de la nouvelle intersection du boul. Bécancour avec la voie de service sera entamé dans les prochaines semaines par le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Le ministère prévoit également le réaménagement de l'intersection de l'autoroute 30 avec le boulevard Bécancour, ce qui permettra une meilleure fluidité à cet endroit. Ces travaux débuteront prochainement et s'échelonnent sur environ 20 semaines. Le ponceau situé sous l'autoroute 30, à proximité de la borne kilométrique 222, doit aussi faire l'objet d'un remplacement par une structure de plus grande capacité.

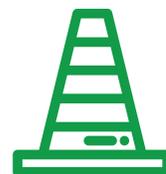
13

Autoroute 55

La Ville de Bécancour a pris connaissance de la position du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, qui a maintenu sa décision de construire un pont d'étagement à la hauteur du chemin Forest et de l'autoroute 55, dans le secteur Saint-Grégoire. Le conseil municipal s'est dit très déçu de cette décision puisque la Ville réclamait plutôt une sécurisation de cette intersection par la construction d'un échangeur. Malgré cette vive déception, la Ville de Bécancour a assuré qu'elle travaillerait de concert avec le ministère afin de trouver des solutions alternatives qui répondront aux enjeux connus ainsi qu'aux attentes des citoyens bécancourais.

Pont Laviolette

Les travaux concernant le remplacement de la dalle centrale du pont Laviolette se poursuivent.



Périodes de travaux intensifs à venir

- Du 21 juillet au 25 juillet et du 28 juillet au 1^{er} août 2024 (vacances de la construction)
Du dimanche 18 h au jeudi 6 h 30
- Les fins de semaine du 20 septembre au 7 octobre 2024
Du vendredi 20 h au lundi 6 h 30

Congestion à prévoir : prévoyez vos déplacements et soyez prudents !





Propriétaires d'une piscine ou d'un spa, pensez à vous conformer !

Si vous possédez une piscine ou un spa, vous devez vous assurer de mettre vos installations aux normes en conformité avec le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* du gouvernement du Québec, et ce, au plus tard le **30 septembre 2025**. Un permis est exigé pour construire, installer ou remplacer une piscine ainsi que pour installer un plongeur ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine.

Exemples où une mise aux normes est requise par les propriétaires :

- Absence d'enceinte de sécurité dans les cas suivants : piscine creusée, hors terre semi-creusée, piscine hors terre ayant une paroi d'une hauteur de moins de 1,2 m ou une piscine démontable (dont la hauteur de la paroi est de moins de 1,4 m);
- Porte d'enceinte qui ne se referme pas automatiquement ou dont la hauteur est inférieure à 1,2 m.

Toute installation destinée à donner ou empêcher l'accès à la piscine doit être maintenue en bon état de fonctionnement.

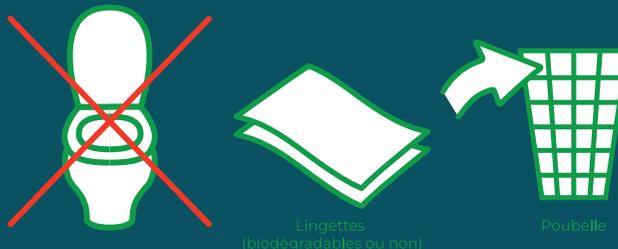
Cette obligation s'applique à tous les propriétaires d'une piscine dont la profondeur d'eau est de 60 cm ou plus ou d'un spa de 2 000 litres et plus, incluant ceux qui en ont fait l'installation avant 2010.

Effectuez vos travaux le plus tôt possible afin d'éviter la cohue auprès des détaillants de clôture et réduire les risques d'accident.

La sécurité, c'est important. Pensez-y !

Détails sur le site web du gouvernement du Québec.





Mettre ses lingettes dans la poubelle : un petit geste qui fait une grande différence

Pour le bon fonctionnement de notre système de traitement des eaux usées, nous vous rappelons que les lingettes désinfectantes, tout comme les lingettes jetables, les protections personnelles, les cure-oreilles et autres produits (biodégradables ou non) doivent ABSOLUMENT être placés à la poubelle et non dans la toilette.

Dans le cas contraire, ces éléments obstruent les conduites créant ainsi un bouchon et un refoulement dans le réseau d'égout, pouvant même aller jusqu'à une interruption du traitement des eaux et à des importants bris d'équipements dans nos stations de pompage.

Le concours d'aménagement *Bécancour se fait belle !* bat son plein

Succès d'année en année, le concours d'aménagement paysager *Bécancour se fait belle !* est de retour pour une 5^e édition. Les propriétaires d'une résidence unifamiliale ou multifamiliale et les commerçants de Bécancour sont invités dès maintenant à mettre en valeur et embellir leur milieu. Depuis le 15 juin et jusqu'au 15 août, l'équipe horticole de la Ville de Bécancour sillonne les rues des six secteurs afin de dénicher les plus beaux aménagements du territoire.

Un gagnant par catégorie (commercial et résidentiel) par secteur sera nommé, à l'exception du secteur plus peuplé de Saint-Grégoire, où deux résidences seront sélectionnées.

Les lauréats seront récompensés en recevant une affiche à installer sur leur terrain indiquant qu'ils se sont démarqués dans le cadre de cette initiative. Les gagnants de la catégorie « Résidentiel » se verront aussi remettre un panier-cadeau comprenant divers produits locaux.

Informations à retenir

Comment se démarquer ?

Rehaussez votre décor extérieur en habillant la façade de votre résidence/entreprise par un agencement de plantes, fleurs, arbustes ou arbres de qualité.

Où s'inscrire ?

Aucune inscription n'est requise et les évaluations se feront sans contact ni visite sur les terrains privés.

Quels sont les critères de sélection ?

- Choix des végétaux
- Équilibre de l'aménagement
- Propreté du terrain
- Présence combinée d'arbres, d'arbustes, de plantes vivaces et d'annuelles



RAPPELS ESTIVAUX



Entretien des terrains

Bécancour désire sensibiliser les citoyen-nés à sa réglementation concernant l'entretien des terrains afin de participer à l'embellissement de la ville.

Ainsi, un terrain doit être entretenu, tondu et exempt de broussailles ou de mauvaises herbes et de tout amas de débris, matériaux, ferrailles ou autres.

Cela donnera assurément un joli coup d'œil à votre terrain et votre voisinage en sera plus que ravi !

Piscine, cabanon et gazebo



L'été est bien installé et vous souhaitez :

- Remplacer ou installer une nouvelle piscine (démontable, gonflable, hors-terre ou creusée) dans votre cour ?
- Construire un cabanon ou en installer un en PVC acquis dans un commerce ?
- Construire ou installer un gazebo sur une dalle de béton ?

Nous vous rappelons qu'un permis est requis et que des normes s'appliquent. Le formulaire de demande de permis est disponible au becancour.net.

Vous pouvez également communiquer avec nous au 819 294-6500 ou vous présenter à l'hôtel de ville avec une copie du certificat de localisation de votre propriété et une photo ou un plan de construction du bâtiment accessoire.





Controns l'herbe à poux

Jusqu'à la fin juillet, c'est le moment idéal pour arracher ou tondre les plants d'herbe à poux que vous voyez avant sa période de pollinisation et ainsi avoir un effet sur la réduction des symptômes.

Vous pouvez jeter aux ordures les plantes arrachées ou coupées.

Attention ! Il n'est pas recommandé de les mettre dans le compost, car les graines d'herbe à poux peuvent le contaminer.

Feu à ciel ouvert



Pour faire un feu à ciel ouvert, il est obligatoire d'obtenir un permis de la Ville. Pour ce faire, vous pouvez composer le 819 294-6500 (option 7) ou vous présenter à la Caserne centrale du Service de sécurité incendie de la Ville de Bécancour pendant les heures régulières de travail en semaine.

Par ailleurs, nous vous demandons d'agir avec prudence et de surveiller les avis émis par la SOPFEU, et ce, en tout temps.

PSITT !

Vous avez le goût de faire un feu en soirée dans votre foyer externe résidentiel ? Votre foyer doit absolument être muni de pare-étincelles. Aucun permis n'est requis dans ce cas, simplement de la surveillance et de la vigilance !

Arrosage



LES BONNES PRATIQUES

L'arrosage est uniquement **permis de 19 h à 23 h**.

Adresse **paire** = arrosage un **jour pair**.

Adresse **impaire** = arrosage un **jour impair**.

Vous installez une nouvelle pelouse ?

Demandez une permission au Service des travaux publics de la Ville pour pouvoir arroser pendant 15 jours consécutifs.

Durant les canicules : limitez vos arrosages automatiques et utilisez l'eau potable à des fins essentielles.

Vente-débarras

Vous désirez entreprendre votre grand ménage annuel, mais vous désenchantiez devant l'accumulation d'objets dans votre garage, votre remise, votre grenier ou vos penderies ? Vous désirez vous départir de ces objets en organisant une vente-débarras ?

La Ville de Bécancour préconise la tenue de vente-débarras à deux occasions durant l'année, soit les 31 août, 1^{er} et 2 septembre (fin de semaine de la fête du Travail) et en mai, lors du long du long week-end de la Journée nationale des Patriotes.

Aucun permis n'est nécessaire pour tenir ce type d'activité.

Profitez-en pour donner une deuxième vie à vos objets inutilisés !

Petite Floride

Rappelons que la plage de la Petite Floride est ouverte à la population, mais qu'elle n'est pas surveillée. La baignade y est donc interdite.

Le quai de mise à l'eau de la Petite Floride est accessible via l'avenue Montesson.



RIGIDBNY

Direction l'écocentre pour les résidus domestiques dangereux (RDD)

Les résidus domestiques dangereux sont des produits tels que la peinture, teinture, huile à moteur, solvants, diluants, etc. Le point de collecte qui était disponible à l'Atelier municipal de Bécancour est maintenant fermé de manière définitive. Un point de dépôt permanent pour ces produits est désormais disponible à l'écocentre de Saint-Grégoire, situé au 18055, rue Gauthier. Cette collecte est réservée aux citoyens.

Les RDD sont des substances ou objets pouvant être nocifs pour votre santé et pour l'environnement s'ils sont jetés à la poubelle ou dans les égouts. Cette collecte évite que des produits nuisibles se retrouvent dans les sites d'enfouissement. Attention ! Le produit doit être dans son contenant d'origine.

Horaire estival de l'écocentre de Saint-Grégoire

Mardi et mercredi : 13 h à 17 h
Jeudi : 13 h à 19 h
Vendredi et samedi : 9 h à 15 h

Pour connaître les autres points de dépôt et les matières acceptées, visitez le [site web de la RIGIDBNY](#).



On met quoi déjà dans le bac de récupération ?



Vous avez probablement vu ou entendu les annonces qui suggèrent de placer une perceuse dans le bac de recyclage, avec la mention « Au pire, ils le trieront au centre de tri ! ». Cette publicité provient de *Bac Impact*, la nouvelle référence en collecte sélective au Québec. Leur objectif est de clarifier ce qui peut être déposé dans les bacs de récupération. Avec la multiplication des types d'emballage et de matières au fil des ans, il est maintenant plus compliqué de s'y retrouver. C'est pourquoi *Bac Impact* a lancé le slogan **Contenants, emballages, imprimés. C'est tout !**

Pour savoir ce qui va dans le bac, ce n'est donc pas compliqué. Il suffit de se demander s'il s'agit d'un contenant, un emballage ou un imprimé.

Truc et astuces

Contenants : souples ou rigides, les contenants sont faits de papier, carton, verre, plastique ou métal. Généralement, les contenants recyclables s'accompagnent d'un bouchon ou d'un couvercle.

Emballages : les emballages sont faits de papier, carton, verre, plastique ou métal. Ils servent à transporter facilement un produit.

Imprimés : papiers et autres fibres sur lesquelles on retrouve parfois des textes, des motifs ou des images.

CET ÉTÉ HERBICYCLEZ!

RIGIDBNY

Régie intermunicipale
de gestion intégrée des déchets
Bécancour-Nicolet-Yamaska

 WWW.RIGIDBNY.COM

 BACBLEU

 819-294-2999

L'HERBICYCLAGE C'EST QUOI?

L'herbicyclage est une pratique toute simple qui consiste à laisser les résidus de tonte de pelouse sur place plutôt qu'à les ramasser.

LES AVANTAGES



ÊTRE ÉCORESPONSABLE

- Moins de déchets
- Moins de gaspillage d'eau. L'herbicyclage peut contribuer à la diminution de la fréquence des arrosages.
- Réduction des GES (transport / enfouissement)



SAUVEZ DU TEMPS

Moins de boulot! Fini le ramassage, la mise en sac, le trimballage, etc. Plus de temps à perdre avec toutes ces petites tâches monotones.



FAIRE DES ÉCONOMIES

- Diminution des achats d'engrais.
- Contribution active à réduire les coûts de services municipaux .

COMMENT PRATIQUER L'HERBICYCLAGE



- Prenez soin de bien ajuster la hauteur de la lame. La hauteur idéale se situe entre 5 et 7 cm (2 à 3 pouces). À cette hauteur, vous favorisez un enracinement vigoureux et profond. Cela aidera votre pelouse à conserver son humidité et à prévenir les mauvaises herbes.



- Assurez-vous que votre lame est bien aiguisée.



- Pensez à réduire la fréquence d'application de vos fertilisants. Cela aidera à contrôler la pousse de votre gazon.



- Ne tondez pas lors des périodes sèches ou lorsque le gazon est mouillé.



- Effectuez votre tonte de façon régulière afin de ne pas nuire à l'aspect esthétique de votre terrain si cela vous préoccupe.

D'AUTRES OPTIONS

Paillis

Vous pouvez l'utiliser comme paillis dans vos aménagements paysagés ou dans votre jardin à raison de 3/4 po à 1 1/2 po d'épaisseur de rognures fraîchement tondues. Il n'y aura pas d'odeur et celles-ci fertiliseront vos cultures, garderont l'humidité du sol et contrôleront la croissance des mauvaises herbes.

Composter

Lorsque l'herbe coupée est complètement sèche, elle peut être ajoutée à votre compost domestique pour équilibrer la matière organique, tout comme les feuilles.

Écocentres

Ces sites acceptent les rognures de gazon, les feuilles, les branches et les débris de platebandes et jardin. Prendre note que seul les matières en vrac sont acceptées, les sacs devront être vidés.

Des actions pour contribuer au dynamisme de la communauté

Dans la dernière année, le Service à la communauté de la Ville de Bécancour a multiplié les efforts pour mettre à jour ses outils et processus internes, en plus de développer de nouvelles façons de faire visant à contribuer davantage au dynamisme de la communauté bécancouroise. Concrètement, la Ville souhaite bonifier l'expérience citoyenne et soutenir l'engagement de la population par une approche qui repose sur **quatre principes** :

→ **Mobilisation** | Engagement citoyen et reconnaissance des bénévoles

→ **Accessibilité** | Accessibilité universelle aux services et infrastructures

→ **Intégration** | Réalisation d'activités intergénérationnelles et intégration des nouveaux résidents

→ **Développement des potentiels** | Bonification de l'offre d'infrastructures publiques de qualité

Cette nouvelle approche est appuyée par un plan d'action clair qui vise à rapprocher davantage la Ville des acteurs de sa communauté.

Le saviez-vous ?

La Ville de Bécancour compte sur des citoyennes et citoyens engagés dans plus de 100 organisations !



Retour du programme de soutien financier pour les projets spéciaux des organismes et comités

Le programme de soutien financier de la Ville de Bécancour pour les projets spéciaux est de retour cette année, toujours destiné aux organismes à but non lucratif et aux citoyens regroupés en comité œuvrant sur le territoire bécancourois. En nouveauté, cette aide financière peut soutenir non seulement des projets d'immobilisation ou de développement, mais aussi des événements culturels, sportifs ou communautaires. L'enveloppe totale est de 200 000 \$ et est divisée en parts égales pour ces deux volets.

Les projets déposés peuvent toucher divers secteurs d'intervention : éducation, jeunesse, santé, sport, loisirs et plein air, milieu communautaire, culture et patrimoine, tourisme, ainsi que développement durable et environnement. Ils doivent également être réalisés au cours de l'année 2024.

Tous les détails et formulaires de ce programme sont disponibles au becancour.net.



20

Événement hommage aux bénévoles

Une soirée réussie et appréciée !



Le 19 avril dernier, la Ville de Bécancour a tenu une soirée toute spéciale visant à remercier les bénévoles impliqués de près ou de loin dans divers organismes bécancourais. Près de 300 personnes, représentant une centaine d'organisations, ont participé à cet événement couronné de succès !

Pour l'occasion, la Ville avait choisi de faire les choses en grand en offrant aux invités une prestation de Gregory Charles ! Ce musicien, chanteur et animateur a offert une performance musicale haute en couleur, tout en mettant de l'avant son talent de raconteur. Versatile, dynamique et possédant un répertoire impressionnant, Gregory Charles a fait vibrer les invités réunis à la Salle Yvon-Guimond, dans le secteur Gentilly.

Rappelons qu'une telle soirée reconnaissance est une tradition annuelle à Bécancour. En effet, chaque année, il est important pour la Ville de Bécancour de mettre en valeur les bénévoles du territoire, car ces personnes contribuent quotidiennement au mieux-être de leurs concitoyens. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'avait été choisi le thème de l'édition 2024, *C'est à votre tour !*



Un Minigym chez nous, pour le plaisir des 1 à 6 ans !



Pendant cinq samedis matin ce printemps, la Ville de Bécancour proposait un Minigym dans le secteur Sainte-Angèle. Accompagnés de leurs parents, les enfants de 1 à 6 ans ont ainsi pu expérimenter le jeu libre, bouger et développer leur motricité globale. Plus de 148 enfants ont profité de cette belle activité organisée pour eux !

Les Minigyms permettent aux enfants d'apprendre les interactions sociales, d'utiliser leur créativité tout en développant leur imagination et de passer un bon moment avec leurs parents. C'est un lieu où il est permis de courir, sauter et grimper !

Dates et modalités pour cet automne

Le Minigym est d'une durée d'une heure et deux blocs sont offerts aux dates ci-dessous, soit de 9 h à 10 h ou de 10 h 15 à 11 h 15. Il est possible d'accéder au vestiaire dix minutes avant le début de l'activité.

Automne 2024

Quand : Les dimanches 8 septembre, 22 septembre, 6 octobre, 20 octobre, 3 novembre, 17 novembre, 1^{er} décembre, et 15 décembre

Endroit : **Salle Maurice Richard** (gymnase de l'école Explorami, secteur Sainte-Angèle)

Coût : **3 \$ pour les enfants de 1 à 6 ans**
Gratuit pour les moins d'un an, ainsi que la fratrie et les parents

Une inscription par le biais de la **plateforme Voilà** garantit votre place au Minigym. Seulement cinq places par plage horaire seront disponibles à la porte le matin même, où le principe du premier arrivé, premier servi sera appliqué.

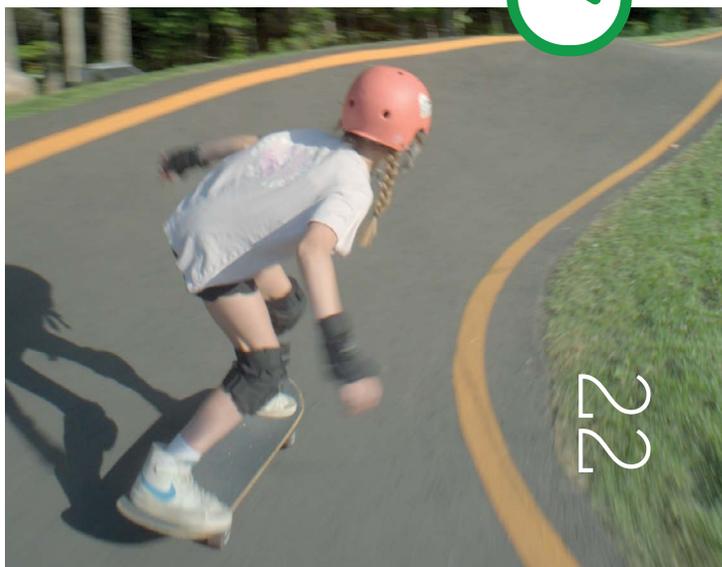
À vos vélos, planches à roulettes et trottinettes



Depuis deux ans, les Bécancourois-es ont la chance de pouvoir compter sur une piste d'habiletés asphaltée, de style *pumptrack*, aménagée derrière la bibliothèque du secteur Précieux-Sang.

Cette piste, nommée la *Bécancourbe*, est un parcours fermé en boucle et constitué de plusieurs bosses et de virages relevés. Qu'ils soient débutants ou experts, les enfants en bas âge sont les bienvenus, tout comme les adolescents et les adultes, puisqu'il est possible d'emprunter différents trajets et d'ajuster sa vitesse selon son niveau d'habileté.

Le *pumptrack* est accessible gratuitement et en tout temps.



Cueillette de champignons en forêt

DEUX SORTIES À METTRE À L'AGENDA

7 champignons faciles !

Dimanche 1^{er} septembre, de 13 h à 17 h

Musée de la Biodiversité

Si vous avez envie d'identifier des champignons lors de vos randonnées, il est primordial de savoir comment débiter sécuritairement cette activité passionnante. C'est ce que Véronique Cloutier, biologiste spécialisée dans le domaine des champignons, vous apprendra lors de cette conférence. En plus d'identifier sept champignons pour débutant et le milieu où les cueillir, elle abordera les principaux champignons toxiques à éviter. Vous partirez par la suite en forêt à la recherche de champignons et interpréterez, au terme de votre cueillette, vos trouvailles de l'après-midi grâce à vos connaissances nouvellement acquises.

Les truffes, ces champignons souterrains !

Dimanche 6 octobre, de 13 h à 17 h

Musée de la Biodiversité

Les truffes sont des champignons souterrains qui valent une fortune en Europe. Saviez-vous qu'il y en a au Québec ? Certaines de nos espèces valent aussi une fortune ! Lors de l'activité sur les truffes du Québec, vous apprendrez les secrets de ces champignons. Nous en chercherons ensemble et nous interpréterons les trouvailles du jour. Votre guide, Véronique Cloutier, Ph.D. sciences forestières, spécialiste des truffes indigènes du Québec, vous accompagnera lors de cette journée mémorable et vous en transmettra les secrets.

Informations à retenir

Les sorties auront lieu beau temps mauvais temps, sauf en cas d'orage et/ou de vents extrêmes.

Coût : 10 \$ / personne (par atelier)

Inscription obligatoire : bibliotheque@ville.becancour.qc.ca ou 819 294-6500, poste 562

Le nombre de places est limité. Faites vite !

Une Journée de l'arbre réussie !

C'est le 26 mai dernier que se déroulait la traditionnelle distribution gratuite d'arbres, arbustes et vivaces, menée par la Ville de Bécancour, en collaboration avec le comité Embellissement Bécancour. Au total, **2 300 plants** ont été remis aux personnes intéressées s'étant déplacées pour l'occasion.

La même journée avait lieu, dans le cadre du programme *Arbre de vie*, la remise d'un arbre mature ou d'une plante pour chaque poupon né en 2023. Cette année, ce sont 57 familles qui se sont inscrites pour en profiter; un record !

23



Du papier au virtuel, des livres et des ressources accessibles à tous !

Saviez-vous qu'en étant membre des bibliothèques de Bécancour, vous avez accès à plusieurs livres et ressources, et ce, tout à fait gratuitement ?

- Collection de livres écrits en gros caractères
- 160 livres audios
- 2 820 titres disponibles en prêt numérique
- Plateforme de jeux d'évasion en ligne
- Accès à la base de données Généalogie Québec et au Programme de recherche en démographie historique (PRDH)

PSITT !

Saviez-vous que nos six bibliothèques ont un horaire différent pendant la saison estivale ? Rendez-vous au becancour.net pour connaître les heures d'ouverture de votre bibliothèque jusqu'à la fête du Travail !

Renseignez-vous pour tous les détails !

Les enfants invités à participer au Club de lecture d'été

La bibliothèque de Bécancour s'associe au Club de lecture pancanadien d'été TD pour inviter les enfants à découvrir le plaisir de lire à leur façon. Tous les jeunes du primaire, de la 1^{re} à la 6^e année, peuvent s'inscrire gratuitement tout au long de l'été. Activités et autres petites surprises sont au programme !

Pour s'inscrire, les jeunes doivent se présenter à la bibliothèque de Bécancour accompagnés d'un parent.

Des questions ?

Contactez l'équipe de la bibliothèque centrale au 819 294-6500, p. 562.

**Club
de lecture
d'été
TD**

L'heure du conte avec Mandolyne

Éveillez vos tout-petits en les initiant aux livres et au plaisir de la lecture. De façon ludique et conviviale, chaque lecture de conte est suivie d'une activité thématique !

- Dimanche 22 septembre 2024
Bibliothèque de Bécancour
- Dimanche 6 octobre 2024
Bibliothèque de Saint-Grégoire
- Dimanche 27 octobre 2024
Bibliothèque de Gentilly
- Dimanche 3 novembre 2024
Bibliothèque de Ste-Angèle
- Dimanche 24 novembre 2024
Bibliothèque de Ste-Gertrude
- Dimanche 15 décembre 2024
Bibliothèque de Précieux-Sang

Activité gratuite

De 10 h 30 à 11 h 30

Inscription obligatoire : bibliotheque@ville.becancour.qc.ca ou 819 294-6500, poste 562

Journées de l'animation et de l'accompagnement



Merci à nos animatrices et animateurs de camp de jour !

À l'approche des Journées de l'animation et de l'accompagnement, la Ville de Bécancour tient à remercier ses animatrices et animateurs de camp de jour, qui font un travail remarquable tout au long de la saison estivale. Leur mission va bien au-delà de s'occuper et jouer avec les enfants. Réconforter, créer, guider, chanter et apporter du bonheur ne sont que quelques exemples des actions qui font de ces jeunes une inspiration pour nos enfants.

Merci de leur faire vivre un été exceptionnel !



Les places pour se rafraîchir



JEUX D'EAU ET PISCINE

JEUX D'EAU

Saint-Grégoire

17305, rue Comeau

Parc de la Seigneurie Godefroy

17905, rue Garceau

À proximité de la patinoire couverte

Sainte-Angèle

1175, avenue des Marguerites

À proximité de l'école Explorami

115, place des Coquelicots

Plateau Laval

Précieux-Sang

11005, chemin du Saint-Laurent

À proximité de l'école Boutons-d'Or

Sainte-Gertrude

8580, rue des Saules

À proximité de l'école Despins

Bécancour

8305, rue L.-Gaston-Gaudet

Domaine Bergeron

Gentilly

1790, avenue du Cygne

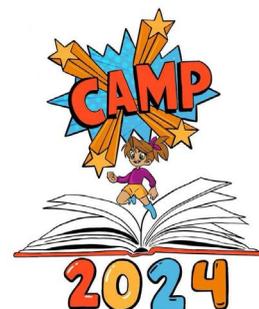
Parc des Cygnes

PISCINE

Gentilly

2030, avenue des Galaxies

25



Un camp de jour sous le thème des BD !



Cet été, les enfants inscrits à l'un ou l'autre des quatre sites du camp de jour de la Ville de Bécancour participeront à une foule d'activités sur la thématique des bandes dessinées. L'écrivaine et bédéiste des aventures d'Amendine n'a plus d'inspiration et fait appel aux jeunes des camps de jour pour lui donner un coup de pouce !

Le camp de jour se termine le vendredi 16 août 2024.

250 ans pour le Moulin Michel de Gentilly

Le Moulin Michel, joyau culturel emblématique de Bécancour, célèbre cette année son 250^e anniversaire. Pour souligner ce jalon important dans l'histoire de ce magnifique lieu, plusieurs activités sont proposées aux visiteurs d'ici et d'ailleurs.

L'équipe a effectivement concocté une programmation nourrie de l'histoire et des traditions du site patrimonial, tout en se tournant vers l'avenir. Les activités et animations prévues mettront en valeur tout ce que le site a de mieux à offrir.

Les festivités sont déjà commencées et se poursuivront tout au long de l'année.

Place à des nouveautés

Le Moulin Michel profite de cette année du 250^e pour mettre en place de nouveaux projets et renouveler son offre. C'est le cas notamment de la crêperie champêtre, qui fait le bonheur des visiteurs depuis plus de 20 ans, qui connaîtra d'importants changements avec l'arrivée du chef Michaël Corbin Chabot et son équipe. La crêperie laissera la place à un tout nouveau concept, soit la Buvette rurale.

Ce 250^e anniversaire marque aussi l'arrivée de technologies immersives jusqu'ici inédites dans les musées canadiens, dont une expérience de jeu vidéo en réalité mixte. Une façon originale de réinventer l'expérience muséale et de raconter l'Histoire. L'expertise développée par l'organisation bénéficiera aux visiteurs du Moulin ainsi qu'éventuellement aux autres institutions muséales au Québec.

Parmi les autres nouveautés mises de l'avant, mentionnons l'arrivée de l'humour au sein de la programmation du Moulin Michel, qui inclut déjà divers événements musicaux et culturels.

La rivière du Moulin, au coeur d'un legs environnemental

Grâce à un projet de renaturation de la rivière qui alimente son mécanisme d'époque, le Moulin poursuit son engagement avec les propriétaires et organisations régionales afin de réaliser des actions concrètes dès cet été. En effet, des travaux sont menés pour améliorer la situation du cours d'eau et sécuriser l'avenir du bâtiment.

Faites partie de l'histoire

Le Moulin est un lieu vivant qui continue d'écrire sa longue histoire. Afin de ne pas perdre la mémoire des dernières décennies, les Bécancourois-es sont invités à venir raconter leurs souvenirs à la boîte à mémoire, une installation rappelant les photomaton. L'équipe est aussi à la recherche de photographies, peintures et autres documents pour enrichir ses archives muséales.

En plus de cette collecte, des fouilles archéologiques (inventaires) seront menées par le Bureau du Ndakina de Wabanaki. Des activités de médiation sont également au programme afin de rendre ces fouilles accessibles au public. L'un des objectifs est de mettre en lumière la vie des Premières Nations avant l'établissement de la seigneurie de Gentilly et de comprendre les liens entre la nation Wabanaki et les premiers colons jusqu'à aujourd'hui.

Une programmation gourmande, culturelle et familiale

Consultez l'ensemble des activités au moulinmichel.com et sur la page Facebook du Moulin Michel.



Cet été, faites une virée en trolley !



PSITT ! Réservez votre place dès maintenant au 819 233-4636 ou en vous inscrivant en ligne via la [plateforme Voilà](#).

Les circuits en trolley proposés par Tourisme Bécancour sont de retour cette année, sillonnant les routes bécancouroises afin de faire découvrir le territoire aux participants. Deux types de parcours sont offerts aux touristes et excursionnistes pour la saison 2024, soit un circuit agroalimentaire et un industriel.

Parcours agroalimentaire

| | |
|------------------------|---|
| Quand : | Tous les samedis jusqu'au 31 août 2024, de 9 h à 12 h 30 |
| Où : | Départ et arrivée au Bureau d'information touristique de Bécancour (1005, boul. de Port-Royal) |
| Coût : | Gratuit pour les résidents de Bécancour Pour les visiteurs : 10 \$ / personne Gratuit pour les 10 ans et moins |
| Arrêts prévus : | - Marché Godefroy - Vignoble Le Fief de la Rivière - Ferme Missouri - Ferme S & C |

Les participants sont invités à apporter leur glacière dans le but de conserver au frais leurs emplettes.

Parcours industriel

| | |
|----------------|---|
| Quand : | Tous les dimanches, jusqu'au 27 octobre 2024, de 10 h à 12 h |
| Où : | Départ et arrivée au Bureau d'information touristique de Bécancour (1005, boul. de Port-Royal) |
| Coût : | Gratuit pour les résidents de Bécancour Pour les visiteurs : 10 \$ / personne Gratuit pour les 10 ans et moins |

Ce parcours est commenté par Maurice Richard, ancien président-directeur général de la SPIPB.

Heures d'ouverture du Bureau d'information touristique

1005, boul. de Port-Royal
Ouvert 7 jours sur 7
Jusqu'au 2 septembre 2024
De 9 h à 17 h

Quai de Sainte-Angèle
Ouvert les vendredis, samedis et dimanches
Jusqu'au 2 septembre
De 9 h à 17 h

Une belle nouveauté se prépare !

L'équipe de Tourisme Bécancour travaille sur une toute nouvelle brochure touristique qui mettra en vedette les différents attraits de notre beau territoire. **Restez à l'affût !**



Bécancour



Appel aux nouveaux résidents de Bécancour !

Vous demeurez dans l'un des six secteurs
de la Ville de Bécancour depuis janvier 2023 ?

La Ville de Bécancour veut vous connaître
et vous informer !

**Contactez dès maintenant
notre Service à la communauté**
(819 294-6500, p. 524 | llemire@ville.becancour.qc.ca)
**pour nous transmettre votre nom
et vos coordonnées.**

1295, av. Nicolas-Perrot, Bécancour G9H 1A1
819 294-6500 | info@ville.becancour.qc.ca

becancour.net

Responsable de la publication :
Service de la stratégie, des
communications et du rayonnement.
Rédaction : Marie-Michelle Barette,
Cindy Fournier, Joanie Mailhot, Rosalie
Riopel et collaborateurs spéciaux.
Graphisme : Cindy Fournier
Distribution : Postes Canada

